

The press review

1-15 October 2014

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti-corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

NATIONAL NEWS

Tageblatt.lu

TTIP

06. Oktober 2014 11:41; Akt: 06.10.2014 12:43

Keine öffentliche Debatte

LUXEMBURG - Es findet keine öffentliche Debatte über TTIP im Parlamentsausschuss statt. Die diesbezügliche Petition erhielt nicht genug Unterschriften. Der Bittsteller erhält aber eine schriftliche Antwort.



Die TTIP-Gegner bekommen keine öffentliche Debatte im Parlament. (Bild: Didier Sylvestre)

Am 24. April wurde eine Petition von Aldin Dreco deponiert mit dem Titel "Gegen das Freihandelsabkommen TTIP zwischen den USA und der EU mit Auswirkungen auf Luxemburg".

Der Antragsteller der Petition kritisierte vor allem, dass das geplante Abkommen, das 2015 in Kraft treten soll, vor allem großen Konzernen nützen würde. So sei es für die Konzerne möglich, einen Staat zu verklagen, wenn die dort geltenden Gesetze den Profit des Unternehmens schmälern. Des Weiteren würde der Vertrag die Einfuhr von genmanipuliertem Obst und Gemüse sowie hormonverseuchtem Fleisch erlauben. Auch das umstrittene Fracking werde dann in Europa möglich. Schließlich greife TTIP die sozialen Rechte an, schade dem europäischen Bildungssystem und mindere im allgemeinen die Lebensqualität in Europa, so der Antragsteller.

TTIP interessierte nicht

Seine Petition erhielt in den sechs Wochen, da sie online war, aber nur 1475 Unterschriften, anstatt der 4.500, die notwendig sind, um den Antrag im Parlamentausschuss in einer öffentlichen Debatte im Beisein der zuständigen Minister, vorzustellen. So wurde die Petition vom parlamentarischen Petitionsausschuss als unzulässig erklärt, als sogenannte "normale" Petition eingestuft, die jederzeit an den Parlamentspräsidenten gerichtet werden kann und die keine Mindestzahl an Unterschriften benötigt. Sie wurde folglich an den parlamentarischen Außenpolitik-Ausschuss weitergeleitet. Dort soll eine Antwort an den Antragsteller formuliert werden.

An diesem Montag feilten die Parlamentarier erneut an ihrer Antwort. Sie wird jetzt Aldin Dreco zugesendet. Darin wird unter anderem erklärt, dass seine Petition nicht ausreichend Unterschriften erhalten hat, um öffentlich debattiert zu werden. Auch wird daran erinnert, dass am 11. Juli ein Hearing im Parlament stattfand, wo alle Akteure sich äußern konnten. Außenminister Jean Asselborn hat des Weiteren der EU-Kommission einen Brief zugestellt, in dem er sich klar gegen die Schiedsgerichte ausspricht, erklärte der Vorsitzende des parlamentarischen Ausschusses, Marc Angel (LSAP) Tageblatt.lu.

Die 28 Präsidenten der nationalen parlamentarischen Außenpolitikausschüsse der EU-Länder fordern, dass nicht nur das EU-Parlament dem Vertrag zustimmen muss, sondern ebenfalls alle nationalen Parlamente, so Angel, der auch betont, dass die sechs Luxemburger EU-Abgeordneten eng in die TTIP-Verhandlungen eingebunden werden.

(rh//Tageblatt.lu)

Tax rulings

Bruxelles se repenche sur Amazon via Luxembourg

Aujourd'hui 07:26 (Mise à jour: Aujourd'hui 09:00) Par Thierry Raizer



La Commission européenne se penche sur le sort réservé à Amazon au Luxembourg, dont les équipes travaillent aux rives de Clausen. (Photo: Jessica Theis / jess.lu)

La Commission européenne serait sur le point de lancer une enquête approfondie sur le traitement fiscal d'Amazon au Luxembourg selon le Financial Times.

Déjà évoquée en juillet dernier, la possibilité de voir la Commission européenne se pencher sérieusement sur le traitement fiscal réservé à Amazon au Luxembourg revient à la une du Financial Times ce matin.

Le quotidien britannique indique en effet que l'exécutif de Bruxelles est sur le point de lancer une enquête approfondie pour infirmer ou confirmer ses inquiétudes au sujet d'aides d'État déguisées qu'aurait reçu le géant du commerce électronique via un accord fiscal, un tax ruling, conclu en 2003 avec les autorités luxembourgeoises.

Selon le FT, l'établissement de Amazon EU Sàrl au Luxembourg servant de plateforme pour les opérations sur le continent et l'accord conclu avec les autorités luxembourgeoises auraient permis à la firme de e-commerce de limiter sa facture d'impôts à moins d'un pourcent de ses revenus.

Doublement embarrassant

Problème, parmi les autorités en place à l'époque, un certain Jean-Claude Juncker occupait le poste de Premier ministre. Prêt à prendre la présidence de la Commission européenne le 1^{er} novembre, il voit revenir ce dossier des tax rulings plutôt embarrassant.

Si les fuites répandues dans le FT sont aussi un moyen pour noircir encore un peu plus la réputation de Juncker outre-Manche, elles braquent les projecteurs sur des mécanismes légaux utilisés par les multinationales, mais qui passent mal aux yeux des dirigeants européens à la tête de pays en difficultés économiques.

Pour le ministère des Finances luxembourgeois, en première ligne, le dossier est – au moins – aussi brûlant que l'échange automatique d'informations, tant les tax rulings font partie de la stratégie du Luxembourg pour attirer de grands noms.

Refusant de répondre aux demandes de commentaire du FT sur le dossier Amazon, le ministère dirigé par Pierre Gramegna avait publié une courte note la semaine dernière pour rappeler qu'il avait répondu aux demandes d'informations de la part de la Commission dans le cas de Fiat.

Et indiquer que les inquiétudes de Bruxelles n'étaient pas fondées, tout en restant confiant quant à sa capacité à démontrer la légitimité des tax rulings conclus à l'époque.

Jan Noterdaeme (CSR Europe)

«Renforcer la transparence et la responsabilité des sociétés»

Aujourd'hui 06:30 (Mise à jour: Aujourd'hui 06:31) Interview par Frédéric Antzorn

0 Commentaires



Jan Noterdaeme

02.10.2014

IMS Luxembourg propose ce jeudi, dans les locaux de la Banque de Luxembourg, une conférence consacrée à la nouvelle directive européenne sur la publication d'informations extra financières par certaines grandes sociétés. Présentation de cette séance d'information avec Jan Noterdaeme, de CSR Europe, qui sera le speaker du jour.

Monsieur Noterdaeme, le Parlement européen en avril 2014 et le Conseil ce 29 septembre 2014 ont codécidé une directive sur la publication d'informations extra financières et relatives à la diversité par certaines grandes sociétés. De quoi s'agit-il?

«Ce nouveau texte européen répond à une demande croissante de communiquer au-delà des indicateurs financiers habituels afin de comprendre l'ensemble des impacts des entreprises envers la société.

Certaines entreprises se voient désormais dans l'obligation prochaine de publier chaque année des informations relatives aux questions d'environnement, sociales et de personnel, de respect des droits de l'Homme, de lutte contre la corruption et de diversité.

Cette communication portant sur la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) permet d'identifier les risques inhérents aux impacts sociaux et environnementaux de l'organisation et d'accroître la confiance de ses différentes parties prenantes (investisseurs, clients, partenaires, etc.).

L'objectif du reporting extra financier est ainsi de renforcer la transparence et la responsabilité des sociétés. Ce texte encourage un modèle d'entreprise plus durable car le curseur est désormais placé sur la façon dont elles assurent rentabilité à long terme, justice sociale et protection de l'environnement.

Cette directive est d'une grande actualité puisqu'elle vient d'être adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 29 septembre dernier.

Quel pourrait être l'impact de ce texte au Luxembourg lorsqu'il sera d'application? Combien d'entreprises seront concernées, et lesquelles?

«Cette directive sera transposée en droit national luxembourgeois sous deux ans et concerne à ce stade moins de 100 entreprises au Grand-Duché.

Cette obligation vise en effet les entreprises de plus de 500 salariés dont le CA excède 40 millions d'euros ou le bilan 20 millions d'euros. Celles-ci doivent également compter parmi les entités d'intérêt public telles que les entreprises cotées, les compagnies d'assurances ou institutions de crédit.

L'impact est fort pour les organisations concernées car ce nouveau reporting n'est par définition que le reflet de leurs politiques et actions en terme de RSE. Pour nombre d'entre elles, un travail de fonds sur la définition et la mise en œuvre d'une véritable stratégie RSE reste à mener.

Si aujourd'hui l'obligation ne vise que certaines sociétés, la prise en compte des critères extra-financiers est une tendance de fond et il est à prévoir que cette obligation s'étende ultérieurement à de plus nombreuses organisations.

Est-ce un tournant majeur en matière de responsabilité sociétale des entreprises? Cette directive sera-t-elle contraignante?

«Oui, comme toute directive européenne, celle-ci aura un caractère contraignant. Observez également que cette directive s'adresse directement aux membres des organes d'administration, de gestion et de surveillance tenus collectivement responsables («liable») pour la publication des informations non financières en conformité avec les exigences de la directive.

Et notez enfin que la philosophie qui préside à cette directive est celle du «Comply or Explain»: ce que l'Europe demande aux conseils d'administration et au management, c'est de définir la matérialité des enjeux sociétaux auxquels leur entreprise fait face et de (re)penser la raison d'être et la performance de leur entreprise de manière plus intégrée.»

INTERNATIONAL/REGIONAL NEWS

Bloomberg

Deutsche Bank Latest 'Untouchable' Target for Prosecutor

By Karin Matussek Oct 10, 2014 10:47 AM GMT+0200

Manfred Noetzel has a message for **Deutsche Bank AG (DBK)**: Don't mess with Bavarian justice.

A day after his Munich Prosecutors Office sealed a \$100 million settlement with Formula One's Bernie Ecclestone in August, Noetzel's team slapped criminal charges on five current and former executives at Germany's largest bank.

Noetzel, 64, is taking his fight on crime to the heart of the country's financial industry as he reaches the pinnacle of a career that spans more than three decades and blazes a trail through the boardrooms of companies from Siemens AG to MAN SE and now Deutsche Bank.

"Today, there's no company that could say: 'We're untouchable, no one can get us,'" Noetzel, chief of the Munich Prosecutors Office, said in an interview. "Those times are over."

The bank officials, including Co-Chief Executive Officer **Juergen Fitschen** and former CEOs Josef Ackermann and Rolf Breuer, were charged with attempted fraud for allegedly misleading a Munich appeals court in a lawsuit by the late media magnate Leo Kirch.

His office has been investigating the Deutsche Bank cases since 2011 when the Munich appeals court said at a hearing that Ackermann, Breuer and two other managers lied to judges hearing a 2 billion-euro (\$2.5 billion) dispute between the lender and Kirch, who passed away in 2011.



Photographer: Joerg Koch/Getty Images

Munich Prosecutor's Office's Chief Prosecutor Manfred Noetzel, right, shakes hands with Bernie Ecclestone, chief executive officer of the Formula One Group, left, on the first day of his trial in Munich, Germany, on April 24, 2014.

Bavarian Judiciary

“To have yourself taken for a ride by deliberately wrong statements, aimed at subverting a clearly justified civil claim -- no one puts up with that,” Noetzel said. “Neither does the Bavarian judiciary. The integrity and impartiality of the administration of justice must be protected.”

Deutsche Bank's resolution of the more than 10-year-old civil dispute with Kirch's heirs didn't dissuade Noetzel from pursuing the case that may likely be the major one in the last year of his career in public service. The Frankfurt-based lender in February paid 925 million euros to the heirs of Kirch to end the litigation over the collapse of his media empire.

Instead, a month later prosecutors added in-house lawyers and outside attorneys to the list of suspects, searched the bank for a third time and raided the offices of law firms that worked on the case.

War Declaration

“The whole case is a declaration of war against Deutsche Bank,” said [Martin Buecher](#), a defense lawyer in Cologne, who isn't involved in the matter. “It's also a demonstration of power.”

The indictment, released last month, says the 66-year-old Fitschen looked on and “colluded” while his bank lied to fend off Kirch's 2 billion-euro lawsuit.

Klaus Winker, a spokesman for Frankfurt-based Deutsche Bank, declined to comment other than to refer to the bank's previous statements that the charges against Fitschen will be proved to be unfounded.

Hellen Schilling, a lawyer for Ackermann, said her client rejects the allegations. Fitschen's lawyer declined to comment and Breuer's attorney didn't immediately reply to an e-mail.

All the men have denied the claims.

Deutsche Bank isn't alone in facing off against Noetzel. In addition to Siemens and MAN, his office has targeted Linde AG as well as executives at Bayerische Landesbank. Business leaders fear no other German prosecution team more than Noetzel's.

He developed an appetite for financial crime work as a young prosecutor in the 1980s. Noetzel tried a case against 11 defendants over 1.6 billion deutsche marks (\$1 billion) in write-downs at a cooperative lender. He won sentences of as long as six years.

Brain Teasers

“Business crime cases are brain teasers,” said Noetzel, who studied law at Tuebingen University and Munich University in the 1970s. “You can always turn around the chess board and ask: How did they do it? And how would I have done it?”

Noetzel passed his own strategy test at the turn of the millennium, shortly after becoming the head of the Munich Prosecutors’ anti-corruption department. He used a case to pave the way for going after companies more efficiently.

While technically German law only allows prosecution of individuals, not companies, Noetzel’s team made use of an obscure feature of **administrative law** to add businesses as associated parties to criminal probes against managers. His unit overcame resistance from local courts, taking the case all the way to German’s top criminal judges. They **sided** with Noetzel.

A few years later, the instrument was the key to seizing 600 million euros from Siemens, the Bavarian share of the \$1.6 billion the company paid to settle corruption probes in Germany and the U.S.

Standard Procedure

The tool is now standard procedure in Noetzel’s office and few were surprised when Deutsche Bank was named as an associated party to the investigation. If the Deutsche Bank case goes to trial, the court may order the bank to join the proceedings as a defendant. The bank could face a fine of as much as 1 million euros, Noetzel’s office said when disclosing the indictment.

After the Siemens case, in which Noetzel worked closely with U.S. authorities, the expression “compliance” entered German legal standard vocabulary and companies started setting up crime prevention units. Prosecutors all over **Germany** copied the Munich model -- and its efforts to raise funds through fines.

Munich prosecutors have collected more than 1 billion euros that went to the state of Bavaria, mostly from settlements in corruption cases. Noetzel, the child of an East-Prussian father and a mother from the German region of Swabia, often mentions that number in speeches and interviews. Prussians are considered the epitome of self-discipline while Swabians love thriftiness.

Ecclestone Deal Criticism

His ability to generate settlement payments has been criticized, however, most recently in the deal that spared the 83-year-old Ecclestone risking jail time. Sueddeutsche Zeitung dubbed it “cash register justice” and former German justice minister **Sabine Leutheusser-Schnarrenberger** called it outrageous.

The deal “conveys the impression that prosecutors try foremost to reach a presentable result, which puts money in the state’s coffers,” Karsten Gaede, a law professor at Hamburg’s Bucerius Law School, wrote in an article. “That’s tantamount to fiscalizing criminal proceedings. Guilt or innocence seem less important.”

The defense lawyer Buecher, on the other hand, called the settlement a “stroke of genius.”

Deterrent Message

“Ecclestone would never have served time, given his age,” Buecher said. “The amount sends a deterrent message to the business community.”

Noetzel rejects his critic’s arguments and says that the extra income is simply the result of strictly applying the laws -- and sending the message to the business community that crime doesn’t pay. Celebrities “certainly shouldn’t get better treatment, nor should they be treated worse than others,” said Noetzel. “I wouldn’t want that and I don’t think we’re doing it.”

Fitschen has already passed on a settlement opportunity. He declined Noetzel’s offer to discuss a deal for 500,000 euros plus a non-criminal finding of wrongfully supervising employees, two people familiar with matter have said.

Typical for a German lawyer, at least of his generation, Noetzel invokes a Latin quote when he talks about the Deutsche Bank case: *Nemo me impune lacessit*. Noetzel translates it as “no one attacks me with impunity.”

For Noetzel, the “me” stands for everyone who works in the administration of justice. The phrase is the motto of the ancient Scottish chivalry ‘**Order of the Thistle**.’ In his view, it sums up the essence of the probe.

L'Europe complète son dispositif contre la fraude et l'évasion fiscales

2014-10-14



Le Luxembourg, de son côté, s'est rallié à la date de 2017 "à partir du moment où il a obtenu l'assurance qu'il y aurait un standard mondial", a expliqué une source luxembourgeoise à l'AFP.

Les 28 ministres européens des Finances sont parvenus à un accord mardi à Luxembourg pour pratiquer dès 2017 l'échange automatique d'informations contre la lutte fiscale sur les bases définies par l'OCDE, à l'exception de l'Autriche qui attendra 2018.

Les pays de l'OCDE se sont engagés à mettre en oeuvre cette nouvelle norme, qui s'inspire d'une loi américaine (Fatca). L'échange automatique d'informations fiscales est considéré comme une arme efficace de lutte contre la fraude, puisqu'il lève de facto le secret bancaire.

Le processus s'appuie sur des accords bilatéraux entre pays signataires. Les pays des 28 se sont engagés à mettre en oeuvre ce dispositif entre eux dès 2017, à l'exception de l'Autriche, qui a demandé à bénéficier d'une année supplémentaire pour des raisons techniques.

Le Luxembourg, de son côté, s'est rallié à la date de 2017 "à partir du moment où il a obtenu l'assurance qu'il y aurait un standard mondial", a expliqué une source luxembourgeoise à l'AFP.

Cette avancée, qui était attendue, "crée un environnement fiscal entièrement nouveau en Europe", s'est réjouie la porte-parole de la Commission européenne en charge de la Fiscalité, Emer Traynor. "C'est une réelle avancée", qui permettra "de lutter contre l'évasion fiscale au niveau mondial", a salué pour sa part le ministre italien des Finances, Pier Carlo Padoan, dont le pays préside pour six mois le Conseil de l'Union européenne. Par ailleurs, les 28 ont aussi signé mardi avec la ministre suisse de l'Economie, Eveline Widmer-Schlumpf, une

déclaration commune mettant fin à un contentieux entre les deux parties portant sur l'imposition sur les sociétés. Le contentieux portait sur des régimes fiscaux appliqués aux entreprises choisissant de s'installer en Suisse, qui visait "uniquement à attirer de l'assiette fiscale" dans ce pays et "était parfaitement scandaleux", a expliqué une source européenne, qualifiant l'accord trouvé de "succès européen important". Enfin, les ministres ont eu une discussion sur les techniques utilisées par les multinationales pour échapper à l'impôt sur les sociétés.

Le sujet est d'actualité en Europe.

L'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas sont dans le collimateur de la Commission, qui les soupçonne de favoritisme envers de grandes entreprises, notamment américaines, comme Apple, Amazon ou Starbucks. Au cours de la réunion de mardi "a été affirmée la détermination de tous les ministres d'avancer vite sur le sujet, même si ça peut poser des questions un peu plus difficiles à résoudre dans trois ou quatre pays", a expliqué le ministre français des Finances, Michel Sapin.

La discussion a porté en particulier sur les "patent boxes", un dispositif qui permet à des entreprises exploitant des brevets d'obtenir dans certains pays un taux réduit d'impôt sur les sociétés.